

L'Etat s'attaque à la rente des péages

AUTOROUTES. Le gouvernement a affirmé hier vouloir revoir le modèle des sociétés privatisées en 2006 afin de faire baisser les prix payés par les automobilistes.

SACRÉE ACCÉLÉRATION ! Après les deux rapports de la Cour des comptes et de l'Autorité de la concurrence, particulièrement cinglants et explicites sur les bénéfices insolents générés par les sociétés d'autoroutes (leurs marges pouvant atteindre jusqu'à 24 % en 2013 !), le gouvernement a décidé d'agir.

Hier, lors des questions d'actualité à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Economie, Emmanuel Macron, a annoncé que des propositions basées sur les recommandations de l'Autorité de la concurrence seraient faites dans les prochaines semaines afin de mieux encadrer ces sociétés.

L'allongement de la durée de concession maintenu

Parmi les pistes proposées et mises à l'étude, une modification de la formule tarifaire. Particulièrement avantageuse, celle-ci a permis aux sociétés d'autoroutes de faire bondir les prix moyens des péages de 21,7 % depuis 2004, alors que l'inflation n'a été que 17,5 %. Le ministre souhaite aussi qu'une autorité indépendante soit créée. Son travail : évaluer le bien-fondé des hausses tarifaires et rééquilibrer les rôles. Dans son rapport présenté le 18 septembre, l'Autorité de la concurrence avait regretté la faiblesse de l'Etat face aux sociétés d'autoroutes, toujours plus influentes. « On peut se demander si l'Etat est correctement informé, avait soulevé Bruno Lasserre, le président de l'Autorité, et s'il est en capacité de négocier d'égal à égal avec ces lobbys. »

Autre proposition, imposer aux sociétés d'autoroutes davantage de publicité et de concurrence dans les tra-



Assemblée nationale (Paris VII*), hier. Emmanuel Macron, le ministre de l'Economie, a reconnu lors des questions au gouvernement que la privatisation des sociétés d'autoroutes a été une mauvaise affaire pour l'Etat. (AFP/Stéphane de Sakutin.)

vaux qu'elles mènent. Et pour cause, toujours dans son rapport, l'Autorité de la concurrence s'interrogeait sur les conditions d'attribution de certains marchés : alors que la plupart des autoroutes appartiennent à des géants du BTP comme Eiffage et Vinci, le gendarme de la concurrence s'étonne que les travaux soient de plus en plus confiés à leurs propres

filiales... alors que les offres de ces dernières sont parfois plus chères !

Au final, l'objectif est clair : rééquilibrer, en faveur de l'Etat et des usagers, le modèle économique des autoroutes, né de leur privatisation en 2006, sous le gouvernement Villepin. « Cette privatisation a été une mauvaise affaire pour l'Etat », a d'ailleurs reconnu Emmanuel Macron hier. Et

d'avancer un coût cumulé de plusieurs milliards d'euros sur cette période. En revanche, pas question de remettre en cause l'allongement de la durée de concession (elle serait portée de 2027 à 2033) en contrepartie de l'engagement des sociétés de réaliser 3,6 Mds€ de travaux supplémentaires. « C'est une bonne décision », assure le ministre.

VINCENT VÉRIER